

ATTESTATION DE REUSSITE AUX TESTS THEORIQUE ET PRATIQUE

Monsieur SY Amadou

À l'issue des évaluations effectuées par le(s) testeur(s) M/Mme* _____

HORNBERGER
ALAN

le 19/05/2026 à INGEF

le candidat a satisfait aux conditions d'attribution de l'examen CACES® théorique(s) et pratique(s) pour la (les) catégorie(s) :

Famille	Cat.	Réussite
R.482*		
Option télécommande		
Option Porte-engins		
R.485*		

Option* AIPR	
--------------	--

* Rayer la (les) famille(s)catégorie(s) non concernée(s)

Famille	Cat.	Réussite
R.489*	1A	☐
	1B	☒
	2A	☐
	2B	☐
	3	☒
	4	☒
	5	☒
	6	☐
	7	☐
R. 486A*		
R. 490*		

La présente attestation provisoire est valable 6 mois.

(1 copie à remettre au stagiaire si réussite(s) et 1 dans le dossier, si échec (aucun CACES validés) ne rien remettre au stagiaire et une copie vierge reste dans le dossier).

Pour servir et valoir ce que de droit

Signature stagiaire



Signature testeur(s)



Groupe Promotrans	Famille : CACES®	Produit : Document	Titre : Attestation de réussite		Page : 1
Dir. de la Pédagogie	Origine : Dir. de la Pédagogie	Date de création : 01/01/2020	Date de validation : 01/01/2020	Date de mise à jour : 28/10/2024	Version : 5